

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mesures pour prévenir le surendettement des biens-fonds agricoles

Le département fédéral de justice et police, se fondant sur l'article 27 de l'ordonnance du 16 novembre 1945 visant à prévenir le surendettement des biens-fonds agricoles, a reconnu comme *institution de crédit ou de secours*, au sens de l'article 86, 1^{er} alinéa, lettre *b*, de la loi fédérale sur le désendettement de domaines agricoles, l'institution suivante:

Bürgschafts- und Darlehensgenossenschaft der evangelischen Landeskirche des Kantons Thurgäu, Frauenfeld.

Berne, le 31 octobre 1953.

9883

Département fédéral de justice et police

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Fourniture de pain, viande et fromage

Les fournitures de pain, viande et fromage aux écoles et cours militaires ayant lieu en 1954 sont mises au concours sur les places:

d'Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bière, Brougg, Bulach, Coire, Colombier, Dubendorf, Emmen, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Glaris, Hergiswil (NW), Hérissau, Kloten, Kreuzlingen, Lausanne, Liestal, Losone, Lucerne, Luziensteig, Lyss, Mels, Morges, Payerne, Saint-Gall, Sion, Stans, Thoun, Walenstadt, Wangen-sur-l'Aar, Winterthour, Worblaufen, Yverdon, Zoug et Zurich, ainsi que Monte Ceneri (seulement les fournitures de pain et de viande) et Airolo, Andermatt et Saint-Maurice (seulement la fourniture de viande).

Les fournitures ne sont d'abord adjugées que jusqu'au 31 mars 1954.

Les intéressés peuvent se procurer les prescriptions concernant ces fournitures auprès de l'office soussigné, auquel les offres doivent être adressées munies de la suscription « *Soumission pour pain, viande ou fromage* », d'ici au 21 novembre 1953.

Berne, le 28 octobre 1953.

[2.]

9883

Commissariat central des guerres, Berne 22

RECUEIL SYSTÉMATIQUE DES LOIS ET ORDONNANCES

1848—1947

En plus des dix volumes du droit interne, les volumes suivants de la série « Accords internationaux » ont paru :

11^e volume : I. Territoire et frontières. — II. Règlement des conflits internationaux. — III. Etat de guerre et neutralité. — IV. Organisations internationales en Suisse. — V. Nationalité. Traités d'amitié et d'établissement. Réfugiés. — VI. Droit privé.

1001 pages, relié plein-toile, 24 francs (plus 80 centimes pour l'emballage et le port).

12^e volume : VII. Droit pénal et entraide judiciaire en matière pénale. — VIII. Procédure civile. Entraide judiciaire. Exécution. — IX. Eglise. Ecole. Coopération intellectuelle. — X. Hygiène publique. — XI. Travaux publics. Régularisation des eaux et forces hydrauliques. — XII. Double imposition. — XIII. Douane.

770 pages, relié plein-toile, 19 fr. 50 (plus 80 centimes pour l'emballage et le port).

Paraîtra prochainement le troisième volume de la dite série :

13^e volume : XIV. Transports et communications.

750 pages, relié plein-toile, 18 francs (plus 80 centimes pour l'emballage et le port).

Les commandes peuvent être adressées à la *centrale fédérale des imprimés et du matériel*, palais fédéral, aile est, Berne 3.

9883

L'office fédéral des assurances sociales a publié les

**directives concernant le régime des allocations
aux militaires**

1^{re} édition — décembre 1952

Contenu : Avant-propos — Les allocations — L'exercice du droit à l'allocation — La fixation et le paiement des allocations — La restitution d'allocations touchées à tort — Organisation et contentieux — Dispositions finales et transitoires.

Prix : 1 fr. 40 l'exemplaire plus le port.

Les commandes peuvent être adressées à la

Centrale des imprimés et du matériel

Palais fédéral, aile est, Berne 3

9649

ASSURANCE-MALADIE

L'office fédéral des assurances sociales vient de faire paraître dans les statistiques de la Suisse (235^e fascicule, série Pa 3 1951) une étude sur l'assurance-maladie.

Ce fascicule fait suite à celui qui portait le titre: « Caisses-maladie suisses et caisses d'assurance contre la tuberculose 1938 à 1943 », et rencontrera certainement le même accueil favorable. On peut se le procurer auprès de la *centrale des imprimés et du matériel à Berne*; il a pour titre:

Caisses - maladie suisses

et

Caisses d'assurance contre la tuberculose

1944 à 1948

Contenu : Principes et méthode appliquée — Statistique administrative — Statistique de la morbidité — Statistique des frais médico-pharmaceutiques — Statistique des accouchements — Statistique de l'assurance-tuberculose.

Le fascicule, imprimé en format normal A 4, contient un texte en allemand et en français, 69 tableaux et un appendice de 18 graphiques.

Prix : 8 francs.

9161

Office central des assurances sociales

PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements prévus par la loi du 24 juin 1949 sur le statut des fonctionnaires

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Service fédéral de l'hygiène publique, Bollwerk 27, Berne	Pharmacien (-ne) de II ^e classe au laboratoire fédéral de la pharmacopée	10 300 à 14 800	14 novembre 1953 [2..]	Etre porteur du diplôme fédéral de pharmacien. Connaître des langues officielles. Avoir de l'intérêt pour les recherches scientifiques et travaux analytiques
Offres manuscrites avec indications de l'activité déployée jusqu'ici, photographie, copies de certificats et références. Entrée en fonctions: 1 ^{er} janvier 1954				
Inspection fédérale des travaux publics, Monbijoustr. 45, Berne	Jeune ingénieur pour l'étude de problèmes généraux en matière de barrages	à convenir	30 novembre 1953 [2..]	Ingénieur diplômé
Offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats d'études et éventuellement d'activité pratique.				
Direction générale des postes, télégraphes et téléphones à Berne	II ^e chef de section au service des téléphones de la direction générale	13 800 à 18 300	14 novembre 1953 [2..]	Etudes techniques complètes; connaître à fond le service interne et international des téléphones et justifier d'une grande expérience dans ce domaine
Département fédéral des postes et des chemins de fer	Directeur du service fédéral des eaux	20 000 à 24 500	16 novembre 1953 [2..]	(*)
(*) Ingénieur civil diplômé. Connaissance approfondie des questions relatives à l'économie des eaux. Etre capable de diriger un service administratif. Langues: l'allemand et le français; connaissance de l'italien désirée. Entrée en fonctions: 1 ^{er} janvier 1954				
9883				

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1953
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	44
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.11.1953
Date	
Data	
Seite	441-444
Page	
Pagina	
Ref. No	10 093 304

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.